



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 5 novembre 2025 — N° 15

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter les nouveaux maires élus dans la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale des personnes proches aidantes.

M. Tremblay (Dubuc) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Suzie Girard et M. Daniel Gagnon.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'Atelier Majuscule.

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de souligner le travail du Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière dans le cadre de la Semaine nationale des personnes proches aidantes.

5 novembre 2025

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Centre des femmes de l'Ouest-de-l'Île.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Tommy Kulczyk.

Mme Gentilcore (Terrebonne) fait une déclaration afin de souligner le succès du Salon Industriel de Terrebonne.

Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Thomas Tremblay.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie Haute-Yamaska.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Société Alzheimer Outaouais.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Léon Sansoucy.

5 novembre 2025

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 06.

Moment de recueillement

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 4 novembre 2025, que lui a adressée M. Jacques, whip en chef du gouvernement, l'informant que madame Isabelle Poulet, députée de Laporte, n'est plus membre du caucus du groupe parlementaire formant le gouvernement.

(Dépôt n° 298-20251105)

Présentation de projets de loi

Mme Duranceau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 7 Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 7.

5 novembre 2025

Dépôts de documents

Mme la présidente dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 5 novembre 2025.
(Dépôt n° 299-20251105)

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 22, 23, 28, 29 et 30 octobre ainsi que le 4 novembre 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 300-20251105)

Dépôts de pétitions

Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 217 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'augmentation des investissements et la création d'initiatives pour la lutte contre le racisme au Québec.

(Dépôt n° 301-20251105)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 863 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'amélioration de l'accès au regroupement familial.

(Dépôt n° 302-20251105)

5 novembre 2025

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Lachance (Bellechasse), conjointement avec M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant l'efficacité de l'État; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec M. Dufour (Abitibi-Est), présente une motion concernant les investissements du budget fédéral en matière de défense; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Lafrenière, ministre de la Sécurité publique, Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est) et Mme Blanchette Vézina (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la prévention de la criminalité, qui se tient du 2 au 8 novembre 2025;

QU'elle rende hommage au travail essentiel des organismes communautaires, des intervenantes et intervenants de première ligne, des partenaires institutionnels et des corps policiers qui œuvrent à renforcer le tissu social et à prévenir la violence;

5 novembre 2025

QU'elle rappelle que la prévention passe d'abord par l'écoute de la réalité des jeunes vulnérables et l'accompagnement dans leurs parcours de vie;

QU'elle réaffirme que la lutte contre la délinquance juvénile doit s'appuyer sur la lutte à l'exclusion sociale et non sur les préjugés, les amalgames ou la stigmatisation des jeunes de certaines communautés;

QU'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'appuyer le travail des organismes communautaires et de soutenir les initiatives de prévention afin de lutter efficacement contre la délinquance juvénile.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **58** en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant la dette fédérale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2025 et modifiant d'autres dispositions;

5 novembre 2025

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 103, Loi visant principalement à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté;
- la Commission des institutions, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 220, Loi concernant Joseph Paul-Émile Daniel Michel Marcil.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 1^{er}, 2, 7, 8, 9, 21, 22, 23, 28, 29 et 30 octobre 2025, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*. Le rapport contient des observations et 15 recommandations.

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 55 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 35 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 18 minutes 57 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 9 minutes 28 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

5 novembre 2025

M. Benjamin, troisième vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 6 novembre 2025, sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, sur le sujet suivant : « La réduction des heures de soutien à domicile ».

Le débat se poursuit.

À 12 h 56, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur le rapport de la Commission des relations avec les citoyens est ajourné.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement et à ses engagements internationaux, le Québec s'est fixé comme objectif de réduire d'ici 2030 de 37,5 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990;

QU'elle réaffirme que le respect de ces cibles est essentiel pour répondre à l'urgence climatique et maintenir la crédibilité du Québec sur la scène internationale;

QU'enfin elle demande au gouvernement de s'engager à ne pas affaiblir les cibles actuelles de réduction des GES et à maintenir les efforts pour respecter les engagements du Québec.

5 novembre 2025

Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 47 minutes 45 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 23 minutes 55 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 26 minutes 39 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 7 minutes 11 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la demande de Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, M. Zanetti (Jean-Lesage) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la prise en considération du rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 1^{er}, 2, 7, 8, 9, 21, 22, 23, 28, 29 et 30 octobre 2025, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*. Le rapport contient des observations et 15 recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

5 novembre 2025

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, propose que le principe du projet de loi n° 109, Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 109 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 109 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 6 novembre 2025, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 18 h 14, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 6 novembre 2025, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

5 novembre 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Lafrenière, ministre de la Sécurité publique, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est) et Mme Blanchette Vézina (Rimouski) :

(Vote n° 58)

POUR - 98

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)
Allaire (CAQ)	Chassin (IND)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (PLQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)
	Drainville (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Provençal (CAQ)
		Lamontagne (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (IND) (Abitibi-Est)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)		Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (IND)		(Lotbinière-Frontenac)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Fortin (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chauveau)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Chauveau)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gentilcore (PQ)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Girard (CAQ) (Groulx)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	
Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)